

DELIBERATION N° 34-23

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 24 février 2023 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile Buch.

Présents :

SAVIGNON Joseph	CIOT Xavier	RAVANAT Jean-Luc
SIAUD Alain	FAYARD Adeline	BALME Eric
KRAMARCZEWSKI Bruno	DECHAUX Marie-Claire	MENDEZ Alain
MULYK Fabien	GIRARDOT Frédéric	GRAND Florence
MAUROY Claude	TRAPANI Mary	PERRIN Gilda
FAURE Philippe	GIACOMETTI Geneviève	BATTISTEL Marie-Noëlle
BRUGNERA Jean-Michel	LAURENS Patrick	LE TRAOU Dominique
GERBI Franck	GARCIA Bernadette	PONCET Denis
ROBERT Philippe	LUC Alain	BALMET Lucie
MASLO Raymond	JOUBERT Thierry	BUCH Emile
ROSSI Angélique	CHAUD Frédéric	MAUGIRON Frédéric
CHANTRE Carine	GRIET Bernard	MAUGIRON Gilbert
ROSSOGLIO Dominique	SAURAT Coraline	BARTHELEMI Maryse
GONNORD Franck	LANEYRIE Jean-Marc	ROUSSET Alain
BONNIER Eric	TURC Sylvain	MORA Serge
BARI Nadine	STUTZ Anne	

Absents excusés représentés : FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine), CHATTARD Arnaud (pouvoir à MULYK Fabien).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de pouvoirs : 05
Nombre de délégués votants : 52

OBJET : DISPOSITIF « GRANDIR EN MATHEYSINE » : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Réseau Grandir en Matheysine, dispositif de soutien et d'accompagnement à la parentalité porté par la communauté de communes, sollicite annuellement ses partenaires la CAF, le Département de l'Isère, au titre de la Conférence Territoriale des Solidarités (CTS), et la MSA pour mener ses actions sur une programmation différente chaque année :

- Ateliers parentaux,
- Formation entre pairs,
- Création et animation d'une malle pédagogique autour des compétences psychosociales,
- Ateliers de prévention des troubles du langage et autour du numérique,
- Actions pour les parents d'adolescents,
- Journée famille

En complément de la subvention de la Mutualité Sociale Agricole MSA, ayant un dispositif « Grandir en Milieu Rural » pour le renforcement des actions de parentalité, il convient de solliciter cette année la CAF de l'Isère, le Département de l'Isère au titre de la CTS, et la MSA au titre du dispositif « Grandir en Milieu Rural » (cf. délibération n°33-2023)

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	20 000	Recettes	20 000
Achats	2 200	CAF de l'Isère	9 000
Achat prestations extérieures	17 800	Département de l'Isère	2 500
		MSA	4 500
		CC Matheysine	4 000

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** le plan de financement tel-que présenté ci-dessus ;
- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles auprès du Département de l'Isère, de la MSA et de la CAF de l'Isère ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à engager les démarches nécessaires et à signer tous les actes nécessaires à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 6 mars 2023

La Présidente,
Coraline SAURAT

